

Édito

C'est maintenant

Le lait bouillait depuis trop longtemps. 30 ans peut-être ? 30 ans de disparition silencieuse de milliers d'agriculteurs, de faillites dissimulées, de suicides discrets, de manifestations avec fumier sur les grilles des préfectures, de rencontres infructueuses et de grands soirs sans lendemain. 30 ans de sommets européens inutiles et de lois d'orientation agricole qui désorientent, 30 ans de Grenelle qui ne servent pas à grand-chose et de « oui, on vous a bien entendu, on vous tiendra au courant ». Le lait a fini par déborder au moment où personne ne s'y attendait. A l'image du mouvement spontané des gilets jaunes, la taxation du GNR est la goutte d'eau qui a fait déborder la colère des paysans. Trop de normes, trop de contraintes, trop de paperasserie... et surtout pas assez de considération et de revenu ! Les tracteurs sont sortis par milliers sur les routes de France et le mouvement a trouvé un bien cruel coup d'accélérateur avec le drame qui a touché une famille d'agriculteurs de l'Ariège et mis des larmes dans les yeux de tous les Français. 82 % de nos concitoyens comprennent la colère des agriculteurs et sont de tout cœur avec eux. C'est du jamais vu. D'ordinaire, on doit se contenter du Salon de l'Agriculture pour avoir droit à un coup de projecteur médiatique sur le monde paysan. Et bien cette fois, le calendrier s'affole et on a un mois d'avance ! Le coup d'envoi de la fronde a été donné par le syndicat majoritaire FNSEA/JA mais c'est toute la profession qui emboîte le pas de la jacquerie. Coordination rurale puis Confédération paysanne se mobilisent à leur tour, chacun à sa manière. Dans un an, on sera en pleine campagne des élections aux Chambres d'agriculture. Les partis politiques, eux, ont soudain les yeux de Chimène et des trémolos dans la voie pour le monde agricole, les écologistes y compris (!). Dans quelques mois on votera pour les élections européennes...
Suite en page 4

Connectez-vous sur :

www.caracterres.fr

et retrouvez en temps réel l'actu des départements

16-17-79-86

Fonds d'urgence pour les centres sociaux

Les centres sociaux sont en danger et la mobilisation est nationale, mercredi 31 janvier, relayé à Poitiers. Explication de Faïz Aganaye, président du centre socioculturel La Case à Vouillé et trésorier de la fédération des centres sociaux de la Vienne.

“ Les centres sociaux sont des acteurs ressources pour les petites communes. Ils sont aussi facteurs d'attractivité et de paix sociale.



Faïz Aganaye sera ce mercredi 31 janvier à partir de 17h, place du Maréchal Leclerc de Poitiers dans le cadre de la mobilisation nationale pour demander le déblocage d'un fonds d'urgence pour les centres socioculturels.

Marine Nauleau

Marine Nauleau
mnauleau@vienne-rurale.fr

Les difficultés des 22 centres socioculturels, maisons de quartiers et Espaces de vie sociale dans La Vienne, comme partout en France, sont financières. Qu'en est-il ?

D'abord, comme tout le monde, que l'on soit professionnel, particulier ou collectivité, nous devons absorber l'inflation et des hausses de charges de fonctionnement. Et puis, depuis le 1^{er} janvier dernier, la revalorisation des grilles de salaires augmente significativement la masse salariale. De 6 à 16 % selon les structures, d'autant qu'elle va, en plus, monter en puissance pendant les trois prochaines années. Nous voulions ardemment cette revalorisation et on espère qu'elle rende nos métiers, de l'animation notamment, plus attractifs car il était devenu difficile voire impossible de recruter. Mais c'est une revalorisation qui pèse sur nos finances.

Vous interpellez vos élus locaux et demandez à l'État un

fonds d'urgence de 65 millions d'euros. Pour quoi faire ?

Les élus locaux et notamment la communauté de communes du Haut-Poitou nous soutiennent à hauteur de près de 500 000 € (pour un budget 1,4 million d'euros). L'État aussi bien sûr, représenté par la Caf. Ce sont nos partenaires et il n'est pas question de nous opposer à eux. Mais il nous faut aujourd'hui mobiliser sur ce fonds d'urgence qui est vital. 65 millions, pour les centres sociaux de France, c'est l'enveloppe nécessaire pour poursuivre nos actions et nous permettre de passer ce cap difficile. C'est un appel à l'aide et on espère que nos élus vont répondre présents.

C'est l'occasion de rappeler la place des centres socioculturels, et notamment en milieu rural. Qu'en est-il du côté de Vouillé ?

Ici comme ailleurs, les centres sociaux sont présents auprès de la population, de la petite enfance aux seniors, à qui on propose, des activités, des séjours et autres sorties à la journée. Les centres sociaux sont aussi des incubateurs

à associations. À Vouillé, elles sont une soixante dont 40, nées de nos activités. Et notre vocation, en milieu rural, est de toucher d'autres communes de notre bassin de vie. En 2023, à La Case, c'est aussi 18 événements culturels, dans 12 localités rassemblant 5 000 spectateurs.

La Case vient d'ailleurs de boucler son contrat de projet 2024-2027. Quels sont les axes d'actions ?

Nous allons décliner nos actions autour de 4 axes : l'éducation, l'accompagnement des communes dans leurs projets. C'est aussi la différence entre les centres sociaux : en rural, les petites communes font appel à nous pour de l'ingénierie de projets. Nous allons enfin travailler aussi autour des thèmes de l'animation de la vie sociale et de l'accompagnement des bénévoles.

Selon vous, la ruralité accentue les difficultés financières des centres sociaux ?

Je ne souhaite pas opposer les centres socioculturels urbains et ruraux mais c'est vrai qu'en rura-

lité, il y a des problématiques qui coûtent plus cher. La mobilité de nos salariés par exemple qui sont présents dans les communes du Haut-Poitou pour aller vers les habitants. La présence et les services réduits à la population sont le propre de nos missions. Il y a aussi la problématique de l'attractivité des emplois notamment. La réalité est autre et notre combat consiste à ne pas laisser nos villages devenir des cités-dortoirs.

Et pour revenir à la mobilisation de mercredi prochain, vous dites que l'investissement public n'est plus à la hauteur des besoins. Cela signifie que si vous n'obtenez pas un fonds d'urgence, certaines actions ne pourront plus avoir lieu ?

Nous n'avons pas d'autres solutions que de réduire la voilure. Et encore, ça n'est pas vraiment une solution puisque les financements de la Caf par exemple sont calculés par rapport au nombre d'enfants accueillis. Le risque est de devoir baisser le qualitatif puisqu'on peut difficilement baisser le quantitatif. Et puis, nous sommes aussi de plus en plus soumis à des appels à projets dont les financements ne sont pas assurés, et de toute façon après de longs mois de démarches administratives. Il faudra aussi s'interroger si la pertinence de ce modèle économique actuel, basé sur des subventions, ne doit pas être questionné pour être plus pérenne.

Rassemblement mercredi 31 janvier à partir de 17h, place du Maréchal Leclerc à Poitiers.

22%

C'est la part des habitants de la Vienne qui fréquentent les centres sociaux. Les 22 établissements du département emploient près de 1200 salariés à temps plein ou partiel. Leur budget cumulé atteint plus de 24M€.

